



PREREQUIS/PUBLIC

- Aptitude médicale au travail en hauteur.
- Personnel amené à utiliser une échelle, un escabeau, une PIR.



DUREE

14 heures



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : apports théoriques, échanges interactifs, démonstration du formateur, manipulation du matériel, scénario et mise en situation.
- Matériel : plateau technique, Equipements de Protection Individuelle (classe 3).
- Ressources : normes EPI, matelotage, support et livret de formation.
- Intervenant : CQP Technicien cordiste.



MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- QCM.
- Exercice pratique.
- Questionnaire de satisfaction.



OBJECTIFS

- Connaître la réglementation applicable au travail en hauteur.
- Développer les compétences dans la pertinence du choix d'utilisation d'échelles, d'escabeaux et de plateformes individuelles roulantes.



PROGRAMME

MODULE THEORIQUE

- 1) La réglementation applicable au travail en hauteur
 - Réglementation européenne et nationale.
 - Statistiques nationales.
 - Définition du travail en hauteur et des chutes de hauteur.
 - Obligations des employeurs et des salariés.
 - Droit d'alerte et droit de retrait.
 - Le plan de prévention et le PPSPS.

- 2) Les moyens de protection collective contre les chutes
 - Les équipements permanents.
 - Les équipements temporaires.
 - Les moyens d'accès (échelles, escabeaux, échafaudages, PEMP).
- 3) Les équipements de protection individuelle contre les chutes
 - Les casques, les gants et les chaussures.
 - Les composants d'un système de liaison : harnais, longe, sangles, antichute, connecteurs.
- 4) Les bonnes pratiques d'utilisation d'échelles, escabeaux et PIR
 - Contrôler d'une échelle, d'un escabeau ou d'une PIR avant utilisation en reconnaissant les causes nécessitant une mise au rebut.
 - Mettre en place le matériel en respectant les réglages et fixations définis par le fabricant.
 - Montée, descente et travail sur l'échelle, l'escabeau ou la PIR.

MODULE PRATIQUE

-

Mise en situation professionnelle avec les différents équipements de l'entreprise.



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

En intra (groupe de 1 à 6 participants de la même entreprise) :

- Planification au choix de l'entreprise (dates et horaires de la formation). **La formation doit avoir lieu sur le site de l'entreprise.**
- La demande est traitée sous 48H. Merci de nous contacter par email ou téléphone.



TARIF

Pour toute demande de devis, merci de nous contacter par mail ou par téléphone.



ACCESSIBILITE

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier la faisabilité ainsi que les mesures de compensation, merci de nous contacter pour une analyse personnalisée de vos besoins.



TAUX DE REUSSITE

100%



TAUX DE SATISFACTION

75%